

PARLEMENT La Chambre rentrera désormais en septembre

La réunion du bureau de la Chambre a débouché mercredi sur un accord de principe permettant que la rentrée parlementaire ait désormais lieu le troisième jeudi de septembre. La décision formelle devrait être prise la semaine prochaine. La Constitution prévoit que l'année parlementaire s'ouvre le deuxième mardi d'octobre. Cependant, étant donné que l'année parlementaire est officiellement close la veille du deuxième mardi d'octobre, rien n'empêche dans les faits d'organiser des sessions plénières en septembre. Pratiquement, le Premier ministre continuera lui à discourir de l'état de l'union le deuxième mardi d'octobre. L'accord de principe scellé mercredi permet également d'organiser plus facilement des réunions de commission pendant les mois d'été.